

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE MERCREDI 9 JUILLET 2014 À 12 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Michel G. Boucher, Mariette Paulin, Yves Roy, Rosaire Labrie et Marie-Soleil Landry

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Marc Duguay, directeur général, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Claude L'Espérance, directeur du Centre culturel, Julie Paulin, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h.

2014-185

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2014-186

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-187

Demande du Centre
culturel – 5 000 \$

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'attribuer au Centre culturel de Caraquet un montant de 5 000 \$ pour la réalisation d'une étude quant au projet d'amélioration des infrastructures récréotouristiques au Carrefour de la Mer. Adoptée

2014-188

Résolution du Conseil
autorisant la rédaction de
l'arrêté modifiant l'arrêté
de zonage et fixant la date
de la réunion publique
pour examiner les
oppositions aux projets
d'arrêtés – Nathalie
Lanteigne

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé d'effectuer une modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de construire un chenil dans un bâtiment secondaire à titre d'usage secondaire à une habitation unifamiliale;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) L'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 5 août 2014 en la salle du Conseil de Caraquet à 12 h.
Adoptée

Monsieur Rénaud Lambert prend un siège vers 12 h 25 et quitte la salle vers 12 h 36.

2014-189

Résolution du Conseil autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions aux projets d'arrêtés – Rénaud Lambert

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé d'effectuer une modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de permettre l'exploitation d'une carrière;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage, selon l'avis de la commission de services régionaux sauf en ce qui concerne l'accès à la carrière qui devrait être rédigé en permettant au demandeur de continuer d'utiliser l'allée des Chenard comme il le fait actuellement et qu'une fois la voie de contournement terminée dans ce secteur il puisse utiliser l'allée des Chenard en direction sud seulement. De plus, un nouvel arrêté portant sur la sécurité d'exploitation et d'entretien des gravières sera rédigé par la municipalité;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) L'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 2 septembre 2014 en la salle du Conseil de Caraquet à 18 h 30. Adoptée

2014-190

Avis de la CSR pour
modification de l'arrêté de
construction

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de demander à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit concernant le coût de permis d'exploitation de carrière.
Adoptée

2014-191

Liste des priorités –
Routes désignées
provinciales

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter, telle que présentée, la liste des priorités pour les routes désignées provinciales. Cette liste est en annexe au présent procès-verbal.
Adoptée

2014-192

Fermeture de rue

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'entamer les procédures quant à la fermeture de la rue future portant le numéro d'identification (NID) 20783411. Adoptée

La conseillère Marie-Soleil Landry quitte la salle vers 12 h 46.

2014-193

Suivi des dossiers

École des pêches : Le conseiller Yves Roy s'inquiète quant à l'avenir des cours du CCNB – Péninsule acadienne à Caraquet. Monsieur Michel Doucet sera invité à une prochaine session de travail du conseil municipal.

AFMNB : Suite à la dernière rencontre de l'AFMNB à Dalhousie, le conseiller Rosaire Labrie soulève que le conseil municipal devrait commencer à réfléchir aux stratégies quant à un éventuel regroupement des municipalités et DSL du Grand Caraquet.

Branches : Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande quand la collecte de branches aura lieu, car si cette collecte est la semaine prochaine, plusieurs citoyens n'auront pas le temps de nettoyer leur terrain par manque de contractants. Après discussion, il a été décidé que la collecte aura lieu à partir du mardi 22 juillet prochain.

Problème d'eau : le conseiller Michel G. Boucher demande d'aller vérifier le problème d'écoulement d'eau de Madame Brideau sur la rue Comeau. L'ingénieur est déjà au courant du dossier, il en assure le suivi.

2014-194

Présentation et
intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public.

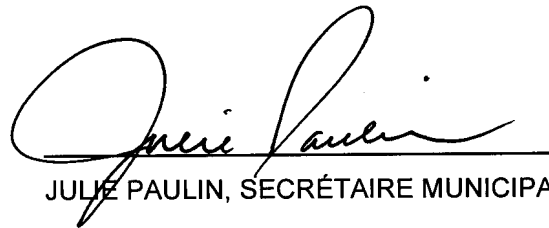
2014-195

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever
l'assemblée. Et la séance est levée vers 13 h 15.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

**LISTE DES PRIORITÉS POUR LES
ROUTES DÉSIGNÉES PROVINCIALES**

2014

Année 2015

Provinciale : Boulevard St-Pierre Est (Route 145)

Endroit : De l'intersection de la Route 145 et de la Route 335 (chemin St-Simon) jusqu'aux limites du Village de Bas-Caraquet (1.7 km)

Description : Asphaltage

Année 2016

Provinciale : Rue du Portage

Endroit : Entre le 108 et le 110 rue du Portage

Description : Amélioration du système d'égout pluvial et de drainage par le remplacement des conduites de diamètre trop petit traversant la Route 11 par des tuyaux plus gros.

Année 2017

Provinciale : Boulevard St-Pierre Est (Route 145)

Endroit : À proximité du 60, boulevard St-Pierre Est (Usine Carapro)

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial détériorée traversant la Route 145

Année 2018

Provinciale : Rue du Portage

Endroit : De la piste multifonctionnelle jusqu'au 106, rue du Portage (400 m)

Description : Asphaltage

Année 2019

Provinciale : Rue du Portage

Endroit : Ruisseau Brideau, à proximité du 10, rue du Portage

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial d'un diamètre trop petit et en mauvais état traversant la Route 11 par des tuyaux neufs et d'un diamètre plus grand.